

■ **De Maria**, à Daillens, CH-550-0019667-6, entreprise de plâtrerie-peinture (FOSC du 17.05.2006, p. 15). Par décision du 13 novembre 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a révoqué la faillite du titulaire. L'inscription est rétablie comme ci-devant (FOSC du 28.12.1977, p.4120).
Journal no 13922 du 28.11.2007
(04230384 / CH-550.0.019.667-6)